

Le 20 mai 2011

PAR SDÉ

Me Annie Gariépy
Avocate

8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

Tél. : (450) 515-1859

Télec. : (450) 515-6606

C. élec. : gariepy.annie@videotron.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020 du
Distributeur
Planification d'audience du RNCREQ
Dossier : R-3748-2010**

Chère consœur,

Suite à la correspondance de la Régie du 17 mai, le RNCREQ transmet les informations suivantes relativement à la planification de l'audience débutant le 31 mai dans le dossier mentionné en titre.

Présentation de la preuve du RNCREQ

Le RNCREQ nécessitera 45 minutes pour l'adoption de sa preuve et la présentation des faits saillants de celle-ci.

Liste des témoins et qualifications

Le RNCREQ fera entendre les témoins suivants :

- M. Paul Paquin, analyste externe, à titre de témoin ordinaire.
- M. Bernard Saulnier, expert en *énergie renouvelable, notamment en matière d'énergie éolienne et de la technologie JED.*

Contre interrogatoires

Le RNCREQ prévoit contre interroger les témoins du Distributeur pour environ 60 minutes, réparties de la façon suivante entre les différents panels :

- Panel 1 : 5 minutes
- Panel 2 : 15 minutes
- Panel 3 : 15 minutes.

Argumentation

Pour sa plaidoirie, le RNCREQ soumet qu'il entend présenter son argumentation sous forme écrite. Advenant le cas où la Régie requerrait une plaidoirie orale, le RNCREQ nécessitera quelques 20 minutes pour exprimer sa position.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Annie Gariépy

c.c. Me Éric Fraser (HQD)
Philippe Bourke